

**CONSEIL GENERAL DES PYRENEES-ORIENTALES**

--oOo--

**SEANCE PUBLIQUE DU 14 AVRIL 2008**

--oOo--

**DELIBERATION N° 9**

**OBJET : RAPPORT DE MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL N°9  
DELEGATION AU PRESIDENT EN MATIERE DE MARCHES PUBLICS**

**RAPPORTEUR : M. Christian BOURQUIN**

**DELIBERATION :**

LE CONSEIL GENERAL,

VU le rapport N° 9 de son Président,

VU l'article L.3221-11 du Code général des collectivités territoriales

VU le Code des marchés publics,

Et après en avoir délibéré,

**DECIDE**

De donner délégation au Président du Conseil Général pendant toute la durée de son mandat, pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur à un seuil défini par décret (pour mémoire, 206.000 € HT, seuil en vigueur en 2008), ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5 %, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

**LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL**

**Christian BOURQUIN**

La présente délibération a été adoptée en séance publique à l'unanimité des 31 membres présents ou représentés.

Le vote a eu lieu à main levée.

**ETAIENT PRESENTS OU REPRESENTES AU MOMENT DU VOTE**

M. Jean-Louis ALVAREZ, M. Georges ARMENGOL, M. Pierre AYLAGAS, M. Christian BLANC, M. Jacques BOUILLE, M. Christian BOURQUIN, M. Alain BOYER, M. Henri CARBONELL, M. Louis CASEILLES, M. Guy CASSOLY, M. Jean CODOGNES, M. Henri DEMAY (absent ayant donné pouvoir à M. Christian BOURQUIN), M. Pierre ESTEVE, M. Serge FA, M. Robert GARRABE, M. Guy ILARY, M. Jean-Jacques LOPEZ, Mme Hermeline MALHERBE-LAURENT, M. Marcel MATEU, M. Michel MOLY, Mme Ségolène NEUVILLE, M. René OLIVE, M. Elie PUIGMAL, M. Bernard REMEDI, M. Alexandre REYNAL, M. Jean RIGUAL, M. Pierre ROIG (absent ayant donné pouvoir à M. Jean RIGUAL), M. Fernand SIRE (absent ayant donné pouvoir à M. Bernard REMEDI), M. Jean SOL, Mme Véronique VIAL-AURIOL, M. Jean VILA

La séance était présidée par Monsieur Christian BOURQUIN et Madame Ségolène NEUVILLE faisait fonction de Secrétaire.